



Conférence citoyenne Agriculture et Alimentations Durables¹
Séance du 6 mars 2021

Qu'est-ce qu'un système alimentaire durable ?

Jean-Louis.Rastoin@SupAgro.fr

Synthèse

Nourrir les villes avec une alimentation responsable et durable constitue l'un des grands enjeux du XXI^e siècle puisqu'en 2050, les $\frac{3}{4}$ de la population mondiale résideront dans un territoire urbain. Ce défi ne pourra être relevé qu'en étroite relation avec les espaces ruraux pour des raisons sociales (emploi, aménagement équilibré des territoires), environnementales (préservation des ressources naturelles et résilience aux changements climatiques) et économiques (compétitivité des entreprises).

Pour construire une stratégie pertinente, on peut mobiliser le concept de « **système alimentaire** » qui se définit comme « un ensemble d'acteurs interdépendants s'organisant, au plan local, national et international pour produire et consommer la nourriture dont ils ont besoin ». Ces acteurs constituent des filières comportant des fabricants d'intrants (semences, engrais, produits de protection des végétaux et des animaux contre les maladies, énergie, etc.), des agriculteurs qui élaborent des matières premières, des industries agroalimentaires qui les transforment et les conditionnent, des commerces qui les vendent, des restaurants qui les cuisinent et des consommateurs qui les mangent. Pour fonctionner, le système alimentaire va utiliser des ressources naturelles (principalement terres et eau), humaines, financières, technologiques, des infrastructures et des moyens logistiques.

En France, le système alimentaire compte environ 800 000 entreprises, 3 millions d'emplois et réalise un chiffre d'affaires cumulé de 800 milliards d'euros, ce qui en fait, de loin, comme dans la plupart des pays du monde, le 1^{er} secteur d'activité. En raison de son lien étroit avec la santé humaine,

¹ Dans le cadre de la préfiguration d'AgriParis, la Ville de Paris a organisé en mars 2021 une conférence citoyenne sur l'agriculture et l'alimentation durables. Un panel composé de 100 citoyen.ne.s, dont 50 % de Parisien.ne.s et 50 % d'habitant.e.s de petite et grande couronne, s'est réuni afin de répondre à la question : « *Bien manger en 2021, ça veut dire quoi ?* ». L'avis et les recommandations formulés par les 100 citoyen.ne.s seront présentés devant le Conseil de Paris en juillet 2021.

animale et environnementale, l'État français et l'Union européenne ont mis en place un dispositif réglementaire définissant des normes plus ou moins contraignantes de production et commercialisation, dans un contexte global d'économie de marché.

On peut synthétiser les nombreux exercices de prospective à l'horizon 2050 réalisés depuis une vingtaine d'années autour de **3 scénarios** :

- 1/ « **Fil de l'eau ou tendanciel** », c'est-à-dire de continuité par rapport aux dernières décennies qui ont vu se mettre en place un modèle agroindustriel. Ce modèle est spécialisé par produit (céréales, lait, viandes, fruits et légumes, etc.), intensif en énergie et intrants agrochimiques et génétique, concentré (accroissement continu de la taille des entreprises pour réaliser des économies d'échelle dans un objectif de compétitivité par les prix), globalisé (marchés mondiaux), et financiarisé (rôle de plus en plus important des fonds d'investissement spéculatifs dans la gouvernance des firmes dominantes). Le modèle agroindustriel, s'il a permis d'augmenter la production alimentaire plus vite que la croissance démographique, semble se trouver aujourd'hui dans une impasse du fait de lourds impacts en termes sociaux (malnutrition, destruction d'emplois), environnementaux (pollutions multiples) et économiques (délocalisations, importations). Les ajustements à la marge par « verdissement » ou les solutions préconisées à travers des technologies sophistiquées d'artificialisation de l'alimentation (viande cellulaire, fermes verticales, etc.) ne devraient pas permettre de relever les enjeux d'un développement alimentaire durable.
- 2/ « **Alternatif ou de transition sociale-écologique** » qui s'inscrit dans une rupture avec le précédent en s'appuyant sur les 3 valeurs du développement durable (équité, environnement et économie) et non plus seulement sur la seule performance économique. Ces valeurs sont mises en œuvre dans le cadre de « systèmes alimentaires territorialisés durables » (SATD). Ce modèle innovant se fonde sur 5 piliers : a) la qualité totale des produits (nutritionnelle, organoleptiques et culturelle) ; b) la triple proximité, avec l'écosystème par l'agroécologie et entre agriculture, transformation et commercialisation (circuits courts permettant une meilleure valorisation et une bonne traçabilité des processus et des produits) ; c) l'autonomie par l'ancrage territorial (par la reconquête du marché régional) ; d) un partage équilibré entre acteurs de la valeur créée dans les filières agroalimentaires et e) la solidarité entre acteurs des filières et entre territoires en France, en Europe et à dans les pays tiers, solidarité pilotée par une gouvernance partenariale ².

² Pour des précisions, voir : le rapport d'un groupe de travail de l'Académie d'Agriculture de France intitulé « Transition alimentaire, filières et territoires » :

<https://www.academie-agriculture.fr/publications/publications-academie/avis/rapport-transition-alimentaire-pour-une-politique-nationale>

Dans cette vision « SATD », l'alimentation est considérée, non plus comme un produit purement marchand (tels une paire de chaussettes ou un smartphone), mais comme un bien commun remplissant une fonction vitale et sociale.

- 3/ « **Hybride** » : scénario combinant les 2 précédents dans la période de transition qui prendra au moins une génération du fait de la complexité des systèmes alimentaires, du nombre élevé d'acteurs, de leur résistance au changement et des inerties politiques.

Vers un système alimentaire territorialisé durable pour le Grand Paris ?

En utilisant le concept de SATD qui préconise de « Nourrir les villes en développant les campagnes » et en retenant l'hypothèse de 0,4 ha par habitant, la métropole du Grand Paris avec sa population de 7,1 millions de personnes nécessiterait 2,8 millions d'ha pour assurer son approvisionnement (3,1 millions d'ha en 2050 pour 7,8 millions d'habitants), ce qui excède largement la superficie agricole de la Région Île-de-France (569 000 ha). Un partenariat avec les 5 Régions limitrophes (12 millions d'ha) doit être envisagé pour assurer les 5 piliers d'un SATD du bassin parisien.

Une telle opération présente une bonne faisabilité, car elle se ferait à bénéfices réciproques en assurant une alimentation de qualité à l'ensemble de la population du territoire concerné, tout en dynamisant les espaces ruraux et en préservant l'écosphère, avec notamment une meilleure résilience aux aléas climatiques et une préservation de la biodiversité. De très nombreuses initiatives pour une alimentation responsable et durable émergent en ville comme dans les champs³ et sont autant de facteurs de dynamisation du projet par des innovations techniques et sociales.

Les facteurs-clés de succès pour construire un SATD sont les suivants :

- Vision stratégique (long terme, intergénérationnelle)
- Diversité et différenciation qualitative des produits
- Mobilisation de la chaîne des savoirs (R&D/innovation, formation, information)
- Foncier + infrastructures physiques et numériques de communication (logistique)
- Dispositif de gouvernance performant (local/national/international)
- Leadership, soutien politique multi-acteurs

L'alimentation doit ainsi être considérée comme un « bien commun » des différents acteurs du système alimentaire, « De la ferme à la table » comme le suggère l'une des composantes stratégiques du récent « Pacte vert » de l'Union européenne.

³ Consulter l'Observatoire de l'alimentation de l'association RESOLIS : <https://www.resolis.org/journal/la-transition-agricole-et-alimentaire-en-france-350-initiatives-locales-pour-une-alimentation-responsable-et-durable/4b07deda-7931-486e-8cc6-c1675b74850e>